

NOUVELLE REPUBLIQUE

A l'attention de Monsieur Yves REVERT

Niort, le 25 novembre 2004

Monsieur,

Je vous ai lu et vous remercie de cet article paru dans la Nouvelle République du 23 novembre dernier dont l'objet était de dénoncer l'état des espaces chiens à Niort.

Le constat que vous dressez m'apparaît malheureusement plutôt objectif et pose effectivement toute une série de questions auxquelles la collectivité est confrontée sans qu'elle ait pu à ce jour y apporter de solutions efficaces. Vous avez bien perçu cette dimension du dossier mais se pose aussi le problème des responsabilités des éleveurs, vendeurs et propriétaires d'animaux de compagnie.

Nous savons depuis longtemps que les espaces chiens sont des équipements qui pour apporter une réponse efficace doivent être obligatoirement installés dans des lieux partagés, bien étudiés pour s'adapter tant à l'éthologie de nos compagnons à quatre pattes qu'aux comportements, habitudes et préférences de leurs maîtres. A une ou deux exceptions près, on peut dire qu'on a veillé à cette dimension lors de leur implantation à Niort. Mais surtout, leur utilité ne peut être avérée que s'ils sont régulièrement nettoyés et désinfectés, garantissant leur état sanitaire et leur nécessaire attractivité. C'est bien ici la responsabilité et la compétence de la collectivité.

Ces équipements doivent aussi bénéficier d'une campagne de sensibilisation du public en général et des possesseurs de chiens en particulier. En effet, on l'a bien identifié, sans une telle campagne de communication les espaces chiens sont sous-utilisés et l'AFIRAC, association spécialiste de l'animal dans la ville, recommande toujours cette mesure d'accompagnement.

Au-delà, se pose aussi, en amont, une série de questions liées cette fois aux propriétaires, aux éleveurs et vendeurs d'animaux de compagnie. Les chiens ne sont pas des marchandises, en être propriétaire implique d'avoir cerné les devoirs qui incombent à un bon maître. Pour ce faire il serait nécessaire de rendre obligatoire une information s'adressant aux personnes désireuses d'acquérir un animal afin de les sensibiliser aux besoins biologiques des animaux, aux contraintes, engagements et responsabilités tant vis-à-vis de l'animal que de nos concitoyens. Posséder un animal est une liberté, comme toutes les libertés elles doivent s'arrêter là où commence celles des autres. Ce qui m'amène à dénoncer la tendance qui constitue une dérive visant à s'orienter vers une taxation des propriétaires d'animaux de compagnie comme les chiens ou les chats. Dans ce débat, on ne doit pas oublier que souvent,

l'animal demeure le seul lien social, la seule source de devoir et de responsabilité, voire de dignité pour les exclus, les personnes seules et retraités. L'animal est un précieux vecteur de tolérance et de rapprochement entre les gens, les politiques publiques doivent le valoriser en tant que tel.

En tant qu'ancienne adjointe qui s'était vue confier la délégation correspondante, et qui à ce titre a initié une démarche sur l'intégration de l'animal dans la ville je regrette que la municipalité n'ait pas su poursuivre le développement d'une politique globale et cohérente de l'animal dans la ville. Il en va évidemment de la gestion des chiens mais aussi de la gestion des chats libres, des corneilles, des pigeons etc où la recherche d'une approche dépassionnée équilibrée et d'une démarche volontariste me semble nécessaire.

Tous les ans, à lors de la remise de prix de l'AFIRAC, que je préside, j'ai l'occasion d'évaluer les actions mises en place dans ce domaine par les collectivités, certaines ont à ce titre témoigné d'une approche innovante et très volontariste de la présence de l'animal dans la ville. Les erreurs et faiblesses constatées à Niort, à l'instar de la campagne de capture des chats libres ou le triste état des espaces chiens n'est donc pas une fatalité. Je forme donc le vœu que nous sachions rapidement prendre exemple sur d'autres collectivités plus inspirées et efficaces dans les moyens et la méthode de traitement de cet aspect de la vie communale.

Vous remerciant encore de votre article de nature à relancer ce nécessaire débat, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Geneviève GAILLARD